Lunel, le 06/09/2024

lunel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Maire de Lunel applique le rappel à l'ordre

Le 4 septembre, Pierre Soujol, Maire de Lunel, a mis en œuvre le dispositif de rappel à l'ordre, permettant une réponse rapide et préventive aux comportements troublant l'ordre public, même en l'absence de délit. « *Le rappel à l'ordre est une réponse directe aux incivilités qui perturbent la tranquillité publique et affectent la vie quotidienne. Il permet de prévenir des dérives et d'éviter que des situations ne s'aggravent* », a expliqué le Maire.

Un outil de prévention et de responsabilisation

Destiné à prévenir la délinquance, ce dispositif concerne principalement les jeunes, convoqués en Mairie avec leurs parents ou tuteurs légaux pour un entretien formel. « *L'objectif est de provoquer une prise de conscience chez ces jeunes. Ce dispositif est là pour leur rappeler les règles de vie en société et les amener à comprendre les conséquences de leurs actes* », a déclaré Pierre Soujol. Il a ajouté : « *Avant la judiciarisation, nous cherchons à prévenir et à responsabiliser. C'est une chance offerte à ces jeunes de redresser la barre avant que leur situation ne s'aggrave.* »

Une réponse adaptée aux incivilités

Le rappel à l'ordre vise souvent des incivilités qui perturbent l'ordre public. « *Les faits ne sont généralement pas très graves, mais ce sont ces petits actes qui dérangent le quotidien. Il est important de faire prendre conscience à ces jeunes de la portée de leurs gestes et leurs conséquences* », a insisté le Maire.

Un dispositif inscrit dans une politique de sécurité globale

Le rappel à l'ordre s'intègre dans une stratégie de sécurité globale incluant l'élargissement de la vidéoprotection, la création du Centre de Supervision Urbain et le renforcement de la présence de notre Police municipale. « *Nous avons pris des mesures fortes pour renforcer la sécurité à Lunel, avec une approche qui combine prévention et répression lorsque nécessaire* », a souligné Pierre Soujol.

Une priorité : la sécurité et le bien-être des Lunellois

Le Maire a réaffirmé son engagement pour la sécurité et la qualité de vie des Lunellois. « *Le rappel à l'ordre est un des nombreux outils que nous mettons en place pour lutter contre les incivilités et préserver le bien-être de nos concitoyens. Nous continuerons d'agir avec détermination pour que Lunel reste une ville sûre, où il fait bon vivre* », a conclu Pierre Soujol.

L'ESSENTIEL

Lunel : Le Maire applique le rappel à l'ordre

Pour favoriser la prévention de la délinquance, la Ville de Lunel met en place le rappel à l'ordre.
Objectif : créer une prise de conscience, responsabiliser et prévenir plutôt que sévir.

CONTACTS PRESSE VILLE DE LUNEL
Angélique Zelazo, Chargée des relations avec la presse - 04 67 87 83 38 – angelique.zelazo@ville-lunel.fr
Yoann Galiotto, Directeur de la Communication – 06 49 92 93 70 – yoann.galiotto@ville-lunel.fr